Réunion de parents

- Présentation des professeurs et des classes
- Les projets
- Les informations
- recommandations
- Nos partenaires

Cycle 1: cycle des apprentissages premiers

- Classe PS Lully: Brigitte Carrias et Marine Eudo
- Classe PS Saint Saëns: Christel Verbrugghe et Marie Laure Flacadori
- Classe MS Ravel: Yvan Falzon et Anabelle Correia
- MS Lalo : Laétitia Belmes et Jemma Lefevre
- Classe GS Beethoven: Sophie Normand et Dabhia Souni
- Classe GS Mozart: Françoise Raclot et Dabhia Souni

Cycle 2 : apprentissages fondamentaux

- Classe CP Rossini: Nowenn Pringault
- Classe CP Vivaldi: Vanina Marquette
- Classe CE1 Bach : Audrey De Matos
- Classe CE1 Chopin : Sophie Bouzard
- Classe CE2 Gershwin: Mathilde Robert
- Classe CE2 Bizet: Justine Laverrière

Cycle 3: de consolidation

- Classe CM1 Brahms: Aude Addison
- Classe CM1 Satie: Laurence Delmotte
- Classe CM2 Tchaïkovski : Pascal Gable
- Classe CM2 Grieg : Emmanuelle Laplaize
- Classes de 6èmes

Les nouveautés

- Hôtesse d'accueil : sœur Kim
- Surveillante : sœur Marie

Evaluations CP et CE1

introduction

- Trois opérations d'évaluations nouvelles à la rentrée scolaire 2018 conduites par la Dgesco et la Depp : CP, CE1, et 2nde
- Les **évaluations des élèves se réfèrent à des pratiques très différentes**. Au-delà de l'évaluation des élèves au sein de la classe par l'enseignant ou lors des examens nationaux (brevet, baccalauréat), différents objectifs sont visés **liés aux niveaux des usages :**
  - **Fournir aux enseignants des outils afin d'enrichir leurs pratiques pédagogiques en évaluant mieux les acquis de leurs élèves (niveau de la classe)**
  - **Doter les « pilotes de proximité » (recteurs, DASEN, IEN, chefs d'établissement) d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats des élèves et des établissements pour un pilotage pédagogique efficace (niveau local)**
  - **Disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif, incluant la mesure d'évolutions temporelles et les comparaisons internationales (niveau national)**

Les objectifs des différentes opérations d'évaluation des élèves

- « **Evaluations CP** » **:** des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.

- « **Evaluations CE1** » **:** des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.

- « **Point d'étape CP** » **:** un bilan à mi- année scolaire

des évaluations CP et CE1

- Les élèves passent trois séquences de 20 minutes chacune en Cp et deux séances de 20 minutes et une de 30 minutes en CE1..
- Deux séquences en français
- Une séquence en mathématiques
- Passation sur un cahier papier, en 3 temps distincts, en septembre 2018.

Enseignement adapté et scolarisation des enfants en situation de handicap (ASH)

- Anissa Belalimat

- L'enseignante spécialisée à pour rôle d'apporter une aide à dominante pédagogique aux élèves.

Anglais

- Gaëlle Grand
- Initiation dès 3 ans, âge auquel les enfants ont une grande capacité à s'adapter à de nouveaux sons et à l'intonation d'une nouvelle langue.
- Du CP au CM2 l'accent est mis sur l'oral avec une trace écrite.
- A ne pas confondre ou comparer avec Jacknjill, qui propose des activités en anglais pendant 3h avec 12 enfants.

Projets

- Djembé, théâtre, kapla et duplo pour la fête des familles (le 21 décembre)nouvelle formule,
- Classes scientifiques
- Danse pour le fête de fin d'année (le 29 juin)

- Classe de découverte : haute Savoie CM2
- Enseignement personnalisé et communautaire dans toutes les classes.
- Cross CM2 6ème .

Activités facultatives

- Anglais jacknjill (mercredi après midi)
- Portugais (jeudi à partir de 16h45)
- Ateliers sciences (le midi)
- Atelier animaux (jeudi midi)

INSCRIPTION EN PAROISSE POUR LA CATECHESE

http://www.cathochelles.fr/site/index.php/catechisme

- LES **SAMEDIS 8 ET 22** SEPTEMBRE DE **10H À 12H**

AU PRESBYTÈRE – 39, AVENUE DE LA RÉSISTANCE

- LE WEEK-END DES **15 ET 16** SEPTEMBRE AU CENTRE CULTUREL (CARREFOUR DES ASSOCIATIONS :

LE SAMEDI 15/09 DE 10H À 17H ET LE DIMANCHE 16/09 DE 13H À 16H)

- *INFORMATIONS : 01.60.08.01.57*

- Réunion 1ére année: samedi 22 septembre à la Roseraie (2 bis rue Pérotin)à 14h30.
- Réunion 2ème et 3ème année mercredi 26 septembre à la Roseraie à 20h
- Samedi 29 septembre messe de rentrée à 11h30 à sta Bathilde suivie de le kermesse

	septembre		octobre	novembre			décembre		janvier			février		mars			avril		mai		juin		juillet	
		L		J		1	S		M		V		V		1	L		ME		S			L	
		M		V		2	D		ME		S		S		2	M		J		D			M	
L	rentrée	ME		S		3	L		J		D		D		3	ME		V		L			ME	
M		J		D		4	M		V		L		L		4	J		S		M			J	
ME	école fermée	V		L		5	ME		S		M		M		5	V		D		ME			V	
J		S		M		6	J		D		ME		ME		6	S		L		J			S	
V		D		ME		7	V		L		J		J		7	D		M		V			D	
S		L		J		8	S		M		V		V		8	L		ME		S			L	
D		M		V		9	D		ME		S		S		9	M		J		D			M	
L		ME		S		10	L		J		D		D		10	ME		V		L			ME	
M	réunion de parents PS M S	J		D		11	M		V		L		L		11	J		S		M			J	
ME		V		L		12	ME		S		M		M		12	V		D		ME			V	
J	réunion de parents GS CP	S		M		13	J		D		ME		ME		13	S		L		J			S	
V		D		ME		14	V		L		J		J		14	D		M		V			D	
S		L		J		15	S		M		V		V		15	L		ME		S			L	
D		M		V		16	D		ME		S		S		16	M		J		D			M	
L		ME		S		17	L		J		D		D		17	ME		V		L			ME	
M	réunion de parents CE1 CE2	J		D		18	M		V		L		L		18	J		S		M			J	
ME		V		L		19	ME		S		M		M		19	V	bol de riz	D		ME			V	
J	réunion de parents CM 1 CM 2	S		M		20	J		D		ME		ME		20	S		L		J			S	
V		D		ME	rnée pédagogiq	21	V	fête des familles	L		J		J		21	D		M		V			D	
S		L		J		22	S		M		V		V		22	L		ME		S				
D		M		V		23	D		ME		S		S		23	M		J		D				
L		ME		S		24	L		J		D		D		24	ME		V		L				
M		J		D		25	M		V		L		L		25	J		S		M				
ME	journée pédagogique	V		L		26	**M**		S		M		M		26	V		D		ME				
J		S		M		27	J		D		ME		ME		27	S		L		J				
V		D		ME		28	V		L		J		J		28	D		M		V				
S		L		J		29	S		M				V		29	L		ME		S	fête de l'école			
D		M		V		30	D		ME				S		30	M		J		D				
		ME				31	L		J				D		31			V						

jours travaillés	
mercredi non travaillé	
mercredi travaillé le matin	
jours fériés	
journée pédagogique	
garderie possible	

Pour les classes élémentaires

- **Merci de respecter les dates de vacances : ne pas partir avant ou revenir après, ne pas partir en dehors de ces dates. Les mercredis travaillés, la présence des élèves est indispensable comme les autres jours de la semaine.**
- Toute absence en dehors du temps scolaire doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Chef d'Etablissement.
- En cas de non-respect du présent règlement (absences injustifiées, départ en vacances en dehors des dates prévues, violences…) le chef d'établissement peut ne pas réinscrire l'enfant concerné

Pour les classes maternelles

- En petite section privilégier le déjeuner et la sieste à la maison.
- Les enfants ne doivent pas avoir de couche.
- Prévoir un change.
- Prévoir un goûter léger(un biscuit et une compote) pour ceux qui restent à la garderie.

GARDERIE OU ÉTUDE

- Le matin, de 7h45 à 8h30, le soir, de 16h30à 17h30 et de 17h30 à 19h00
- La garderie du mercredi est de 7h45 à 8h30. Les enfants inscrits à la cantine sont gardés jusqu'à 13h00.
- Mercredis travaillés ou libérés, une garderie est possible si l'inscription à l'année est faite.

Pour s'inscrire au centre aéré de la ville de Chelles

- Vous devez faire l'inscription administrative de vos enfants en mairie (ou par mail : portail-familles@chelles.fr). Donner une copie de cette inscription à l'accueil de l'école.

Photos individuelles et de groupe

- Photos individuelles : vendredi 5, jeudi 11 et vendredi 12 octobre pour les frères et sœurs.
- Vous pourrez consulter et commander vos photos sur le site : www.innovaphot.com
- Le paiement devra être fait par carte bancaire sur le site internet sécurisé.

Rappels

- Merci de stationner sur le parking de l'église saint André ou rue Gambetta et non sur le trottoir devant le parking de l'école ou sur les parkings privés de la résidence.
- Présentez l'autorisation pour entrer dans l'école,
- Chaque mardi, vente de pains au chocolat 1€, pour financer des projets pédagogiques. Nous avons réalisé un bénéfice de 2 418,44€ pour l 'année. Il sera affecté au projet danse qui concerne tous les enfants de l'école et qui permet un beau spectacle lors de la fête de l'école. Merci à tous.
- L'étude est surveillée et non dirigée
- Les leçons apprises à l'école doivent être revues à la maison.

Quelques recommandations pour optimiser le travail en classe:

- L'heure de coucher : De 3 à 5 ans, le besoin de sommeil est en moyenne de 10 à 13 heures. Ce sommeil est réparti en deux temps, celui de la sieste d'environ deux heures(jusqu'à 4 ans) et celui de la nuit d'environ 11 heures.
  De 6 à 12 ans, l'enfant continue d'avoir besoin d'une quantité de sommeil plus importante que l'adulte, à savoir de 9 à 11 heures.

- Préserver les enfants des conversations et du vocabulaire entre adultes.
- Certains savoir-faire de la vie quotidienne doivent aussi être appris à la maison: faire ses lacets, hygiène (se moucher, aller aux toilettes, de laver les mains) , lire l'heure …

- Être vigilant sur l'âge des jeux vidéo, des films et des émissions de TV,
- Surveiller sur l'accès à l'ordinateur, pas dans la chambre,
- La TV, pas avant 3 ans
  La console personnelle, pas avant 6 ans
  Internet après 9 ans
  Les réseaux sociaux après 12 ans

aff-Appriv. RoVo Pediatres-17-03-15 17/03/15 19:07 Page1

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

Avant 3 ans
L'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et manuelles

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans
L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

La TV, pas avant 3 ans
La console personnelle, pas avant 6 ans
Internet après 9 ans
Les réseaux sociaux après 12 ans

Cette affiche peut être téléchargée sur : www.sergetisseron.com

> « J'ai imaginé les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. »
> Serge Tisseron
>
> ***3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir,*** Ed. érès

l'enfant et les ecrans affiche.pdf - Foxit Reader
ULAIRE PROTéGER PARTAGER AIDE
Cherc

aff-Apprh. RoVo Pediatres-17-03-15 17/03/15 19:07 Page2

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Le meilleur des jouets, c'est celui qu'il fabrique ; le meilleur des écrans, c'est le visage de l'adulte.

Je préfère les jeux traditionnels et les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD.

Je laisse à mon enfant le temps de s'ennuyer pour imaginer ses prochains jeux.

La tablette, c'est fait pour jouer à deux.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;

2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;

3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur Facebook.

Diffusons cette affiche.

Nous ne modifierons notre relation aux écrans que tous ensemble.

ères

2 / 2
56,14

Nos partenaires

- L’ APEL
- L’OGEC
- La DDEC
- La mairie
- API
- Jack’jill
- Fola

Je vais vous parler de l'APEL

Association des
Parents d'élèves de
l'**E**nseignement
Libre

Elle représente plus de 840 000 familles :
- dans 6500 établissements de la maternelle au lycée,
- dans les instances locales et nationales.

Elle a un rôle défini dans les statuts de l'enseignement catholique (art. 298 à 302)

*C'est un mouvement **apolitique** et **non confessionnel**, libre et constructif.*

Nous avons besoin d'adhérents actifs !

Nous avons besoin de bonnes volontés, ponctuellement, ou tout au long de l'année.

Cette association ne peut vivre sans bénévoles. A travers les animations, c'est un contact privilégié qui s'initie entre l'établissement et les familles.

Notre mobilisation nous permettra de développer des projets pour nos enfants.

Assemblée générale le jeudi 4 octobre 2018 à 20h00 à l'école primaire.

L’OGEC: organisme de gestion de l’enseignement catholique

- Cette association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, donne à l’établissement existence juridique et personnalité morale. Le rôle de l’O.G.E.C. est d’assurer le fonctionnement matériel et financier de l’établissement.

- **Le conseil est doté d'un bureau qui est l'organe exécutif de l'O.G.E.C. :**
- Président : Christian Lizan
- Vice-président :Jean Frelon
- Secrétaire :Marie Christine Jeandelle
- Trésorier : Xavier Cadet

DDEC: direction diocésaine de l'enseignement catholique

L'Enseignement Catholique de Seine et Marne

- Une équipe au service des établissements, des élèves, des familles. Une équipe qui rend compte de son Espérance pour un Enseignement Catholique ouvert à tous.

  Benoît LECOUTÈRE
  Directeur diocésain

http://www.ddec77.org/

La mairie de Chelles

- http://www.chelles.fr/
- Forfait communal
- Centre aéré
- Cars
- Estrade et chaises pour la kermesse
- Les dictionnaires aux CP

RESTAURATION: API

Projets de l’année:

En CP, CE1,CE2,CM1 et CM2 :ateliers pâtisserie le mercredi matin

Une fois par mois une classe compose le menu d’un déjeuner.

En octobre semaine du goût

Année anti gaspi, tri. En avril dispositif particulier.

Portugais: Isabel Fernandes

- Le jeudi 16h45 à 17h45 pour les GS CP CE1
- 18h00 à 19h00 pour les CE2 CM1 CM2
- Tarif 240€ par an, 30 cours dans l'année.
- Pour les inscriptions prendre contact avec le secrétariat de l'école ou venir le 20 septembre à 18h00 pour une réunion d'information et d'inscription.
- Début des cours jeudi 27 septembre

Savants fous

- Ateliers scientifiques 30 séances
- Le lundi et/ou le mardi de 12h30 à 13h30
- Inscriptions 18 et 20 septembre à 19h00
- Début des cours le 1er octobre
- 330€ l'année. 3 chèques de 110€ encaissés chaque trimestre

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de l'école.
Ils sont à envoyer à l'adresse suivante avant le 20 septembre:
Jack n' Jill
1 sente des Jardins
77515 Pommeuse

Jack n' Jill
English, the key to your future !

© Jack n' Jill

Ateliers de djembé adultes

- La rentrée lundi 1er octobre 18h30 à 20h00
- Pour les nouveaux, le premier cours est gratuit.

- Cours le lundi ou le samedi à Serris 25 route de Meaux
- Horaires : 18h45 – 19h45
- ecolefola@gmail.com